

Sred. Vigno - II VIII

Article du Prince Napoléon,
inséré dans la Revue des deux Mondes, du 1er Avril
1878.

"Dans la seconde semaine de juillet 1870, l'Empereur...propo-
"sa la signature d'un traité en trois articles, qui stipulait l'ac-
"tion armée des trois puissances (France, Autriche-Hongrie, Italie).
"Ce projet fut envoyé à Florence et à Vienne. L'Italie, toujours
"encouragée par l'Autriche dans ses exigences anti-papales, y ajou-
"ta un quatrième article portant que la France s'engageait à faire
"accepter par le pape un modus vivendi avec elle.... Le Gouverneme-
"ment français, ne prévoyant pas un dénouement militaire rapproché,
"fit de graves objections sur l'article 4 ajouté à Florence et à
"Vienne, et portant règlement implicite de la question romaine...
"Envoyé italien (Vimercati) emportait de Metz des modifications à
"la rédaction convenue entre Florence et Vienne. C'étaient de nou-
"velles longueurs; malheureusement elles semblaient ne pas effra-
"yer le Gouvernement français, qui, croyant à des succès militaires,
"était certain d'entraîner l'Autriche et l'Italie sans condition
"sur Rome après sa première victoire... L'envoyé italien repartit
"le 3 Août, les batailles de Wörth et de Forbach furent perdues le
"6 Août."

Revue des deux Mondes, 1er Avril 1878.
